

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 15/10/2024 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé – Formations Sanitaires de Tahiti Nui (FSTN)					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste ITINERANT et chef de cellule					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME R.H : 97001			CODE POSTE : 9468 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations Sanitaires de Tahiti Nui – Dispensaire de PAPEETE					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l’autorité du responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui (FSTN), le médecin généraliste ITINERANT sera basé au dispensaire de PAPEETE. Il organise notamment le fonctionnement du dispensaire, encadre le personnel paramédical et participe en l’absence du médecin titulaire en poste sur le dispensaire de PAPEETE, à la gestion du dispensaire en partenariat avec les communes. Il est amené à remplacer les médecins des dispensaires des FSTN en situation d’arrêts maladies, premièrement, puis lors de congés annuels dans la mesure du possible. Il peut participer au service de garde par permanence une fois par mois dans les hôpitaux périphériques de Taravao ou Moorea. Il est force de proposition au sein des FSTN.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres :
	NOMBRES : 3		2	1		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti-Nui.					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Outil informatique					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - 39 heures par semaine (7h00-15h00 du lundi au jeudi, 7h00-14h00 le vendredi) - Congés : ils sont à programmer un mois à l’avance et à épuiser avant le 31 mars de l’année suivante ; les demandes doivent être prises en concertation avec l’ensemble de l’équipe du dispensaire, le médecin de Punaauia et de Papeete et visées par le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge médicale des populations à faible niveau socioéconomique (ressortissants du RST, RGS à « petits salaires ») ; - Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la Santé (planning familial, dépistage des cancers gynécologiques, médecine scolaire (en fonction du lieu de remplacement), tuberculose, filariose, prévention de l’obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, cessation tabagique ...) ; - Participer aux différentes journées de prévention organisées par la Direction de la Santé ; - Encadrer et former le personnel paramédical.					
14	ACTIVITES ANNEXES :					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français ;

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte sanitaire et social de la Polynésie française ; - Connaissance des institutions de la Polynésie française ; - Capacités d'adaptation professionnelle ; - Capacités de gestion d'équipe, d'analyse, d'initiative, et d'organisation ; - Qualités relationnelles, aisance dans la communication ; - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Facilité de mobilité pour raison de service ; - Pratique de l'outil informatique (Word, Excel...).		X X	X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d'actions de prévention en santé publique - Expérience en médecine d'urgence si prise de gardes dans les hôpitaux périphériques de la Direction de la santé.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION POSSIBLE : - Accueil et formation initiale dans un autre dispensaire sous la tutelle d'un médecin confirmé possible
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :